



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU 5 JUIN 2025

DCM250605_038

MAISON DES SENIORS

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le :

11 JUIN 2025

Que la convocation a été faite le 28 mai 2025

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

| | |
|-------------------|----|
| Présents : | 24 |
| Représentés : | 7 |
| Absents : | 14 |
| Total des votes : | 31 |



Le Maire

Joé BEDIER

L'an deux mille vingt cinq, le cinq juin le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame SABABADY Marie Josette, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina

ETAIENT REPRESENTES :

Madame CEVAMY Primilla, Madame PAYET Catherine Anne, Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Monsieur SAÏD Moussa, Madame PRAUD Elodie, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur NAZE Gilles, Monsieur MAILLOT Serge René, Madame DIJOUX Sabrina, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Stéphanie POINY-TOPLAN a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

VU le Code Général des collectivités territoriales

1- CONTEXTE

Consciente des enjeux liés au vieillissement de la population et soucieuse de favoriser l'inclusion, le bien-être et l'autonomie des aînés, la commune de Saint André a engagé, depuis 2024 un Plan Séniors articulé autour de plusieurs axes :

- ⌚ Lutte contre l'isolement ;
- ⌚ Accès à la santé, aux droits et à l'information ;
- ⌚ Promotion d'activités culturelles, sportives et citoyennes adaptées ;
- ⌚ Développement de solutions de mobilité et de logement adaptés.

Après moins d'une année de mise en œuvre, un bilan du Plan Séniors a été établi (document annexé à la présente délibération) et souligne :

- ⌚ La montée en puissance de l'accompagnement social personnalisé ;
- ⌚ Le succès des ateliers santé/prévention ;
- ⌚ Les partenariats fructueux avec les associations locales.

Dans une logique de continuité et de renforcement des actions en direction des personnes âgées, il est proposé la création d'une Maison des Séniors, lieu dédié :

- ⌚ à l'accueil, à l'écoute et à l'orientation des séniors ;
- ⌚ à la centralisation des services et ressources ;
- ⌚ à l'organisation d'ateliers, rencontres, formations et événements intergénérationnels.

Ce projet répond à un double objectif : renforcer la coordination des actions en faveur des séniors et créer un espace convivial favorisant le lien social.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

Article 1 :

- De prendre acte de la présentation du bilan du Plan Seniors de la commune (annexé à la présente délibération) ;

Article 2 :

- De valider le principe de création de la **Maison des Seniors** sur le territoire communal ;

Article 3 :

- De mandater Monsieur le Maire a sollicité les cofinancements possibles (Département, Région, État, CAF, ARS, etc.) et engager les dépenses afférentes au fonctionnement de la Maison des Seniors.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme

Saint-André le 16 JUN 2025



Le Maire

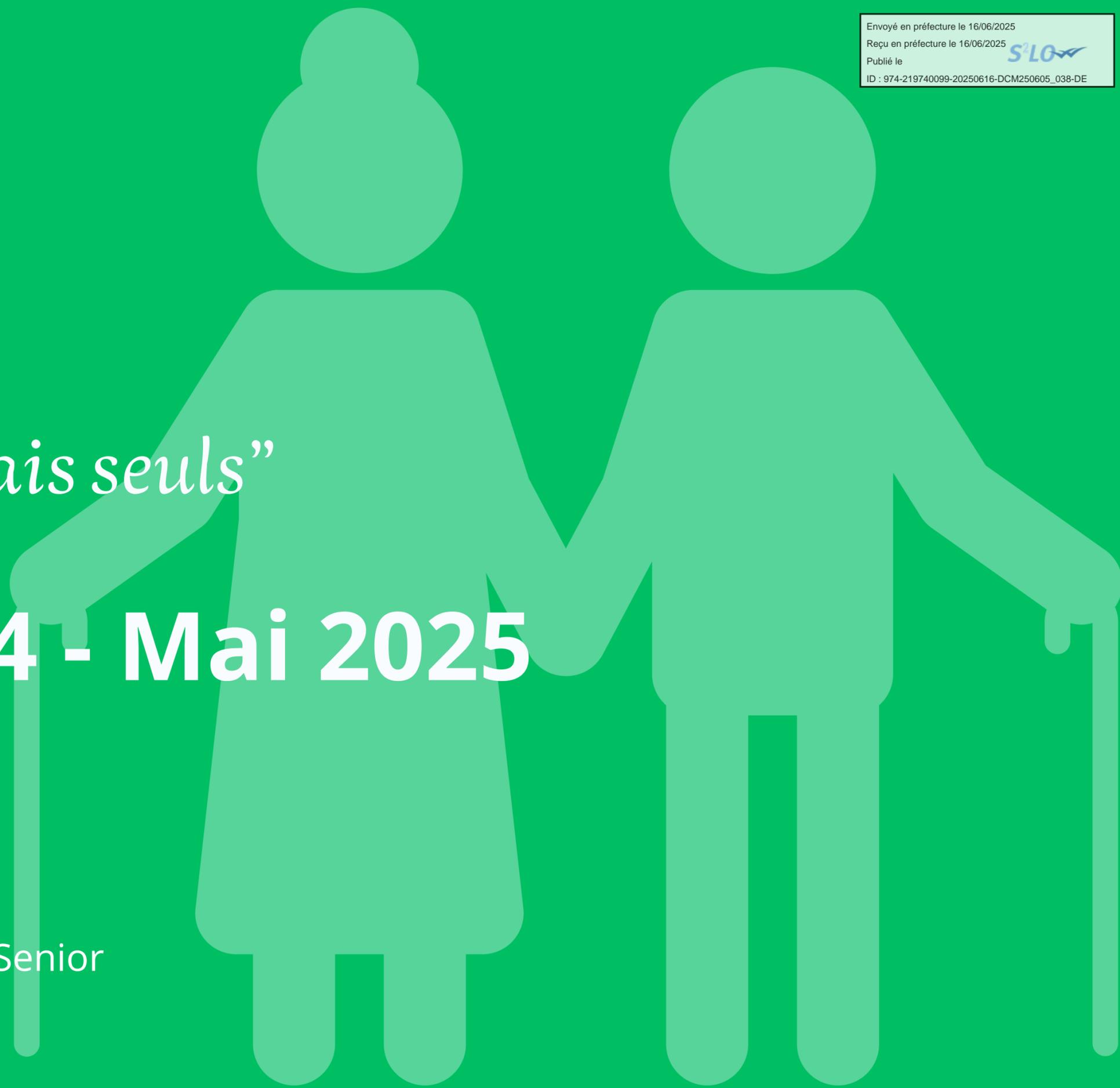
Joe BEDIER



“Nos seniors plus jamais seuls”

Bilan Août 2024 - Mai 2025

Kevin ANTAYA, Coordonnateur du Plan Senior



Sommaire

01

**Une politique
volontariste au
service des seniors**

02

Cap sur l'avenir

03

**Actions phares
réalisées**

04

**Les grandes priorités
du projet**

05

**Un lieu central,
humain et tourné
vers le bien-vieillir**

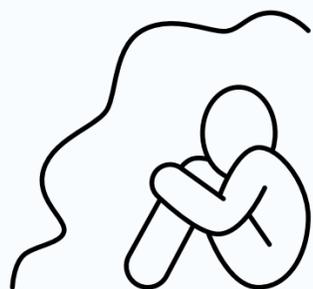
06

**Un espace pensé pour
et avec les seniors**

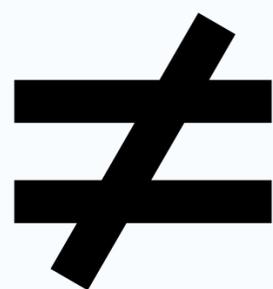
01 Un défi, une nouvelle dynamique, une stratégie

Une politique volontariste au service des seniors

Les seniors représentent 14% de la population saint-andréenne, plusieurs freins à la prise en charge et à l'épanouissement des seniors :



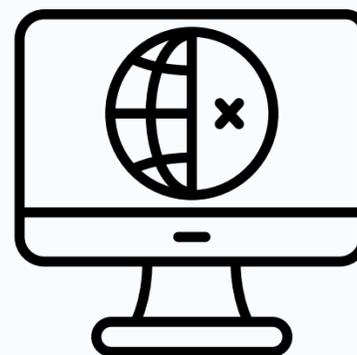
Isolement important de nombreux seniors



Inégal accès à l'information et aux offres de services



Pauvreté et précarité des seniors



Fracture numérique persistante



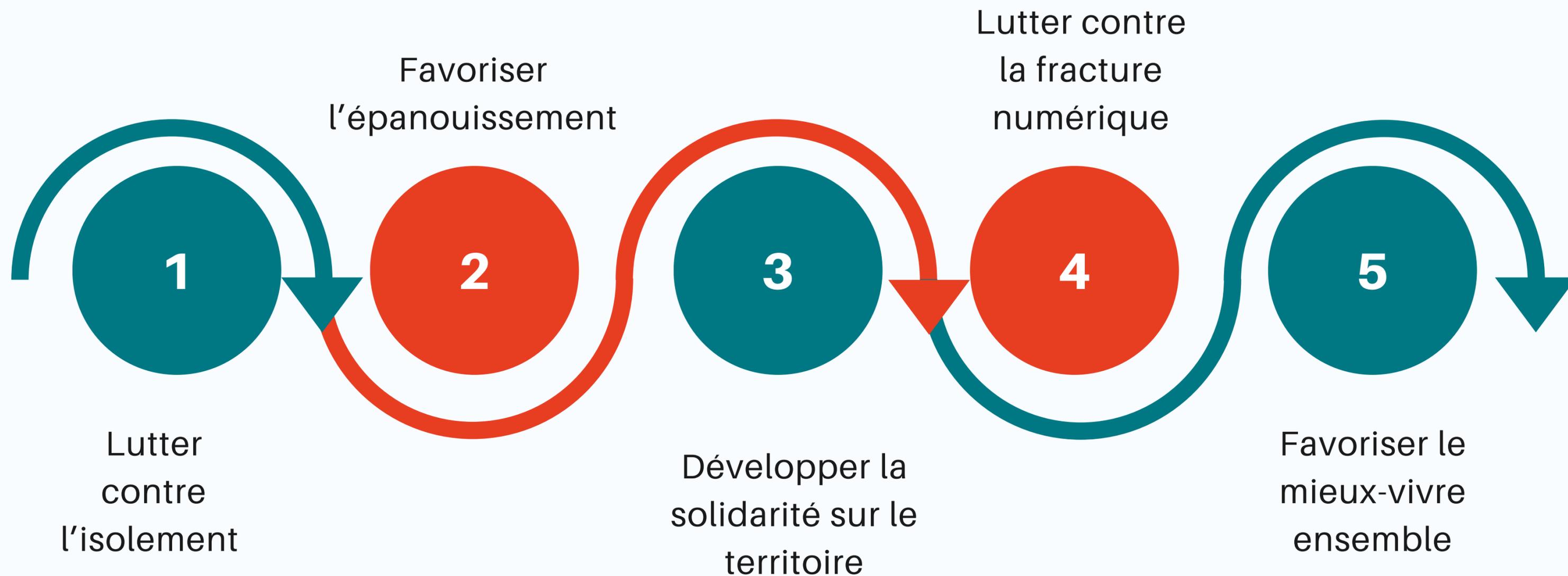
Sentiment d'insécurité



Manque d'actions intergénérationnelles

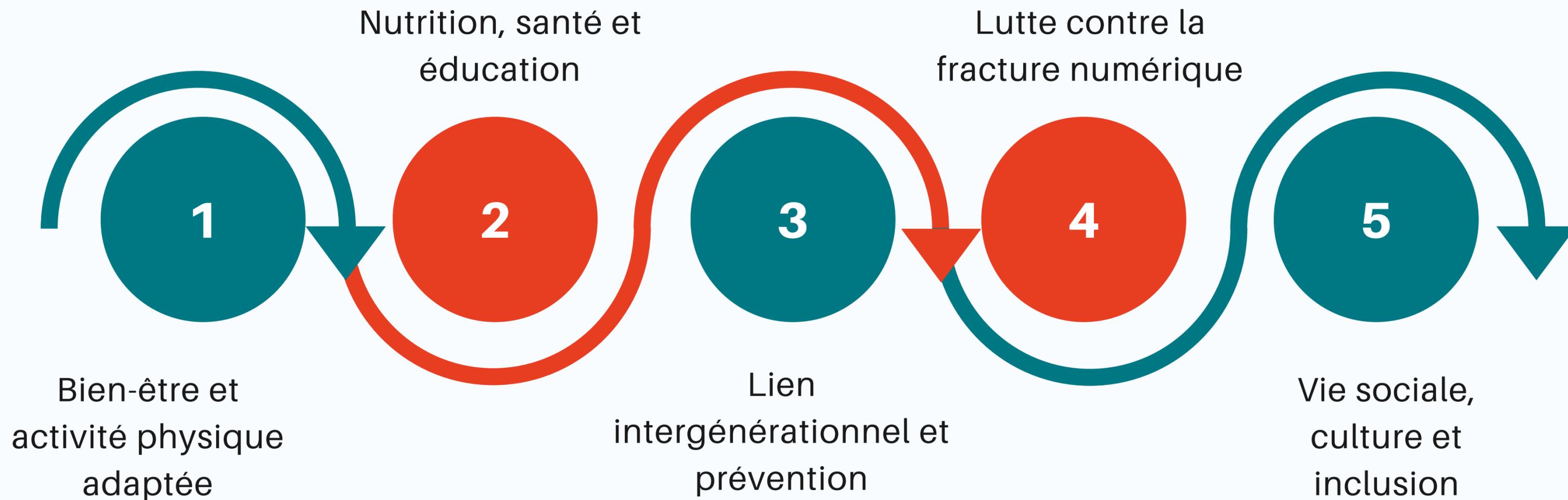
02

Les objectifs : Cap sur l'avenir !



03

Les actions phares réalisées





Des actions de proximité, avec et pour les seniors !



Des activités adaptées pour chaque sénior de Saint-André !

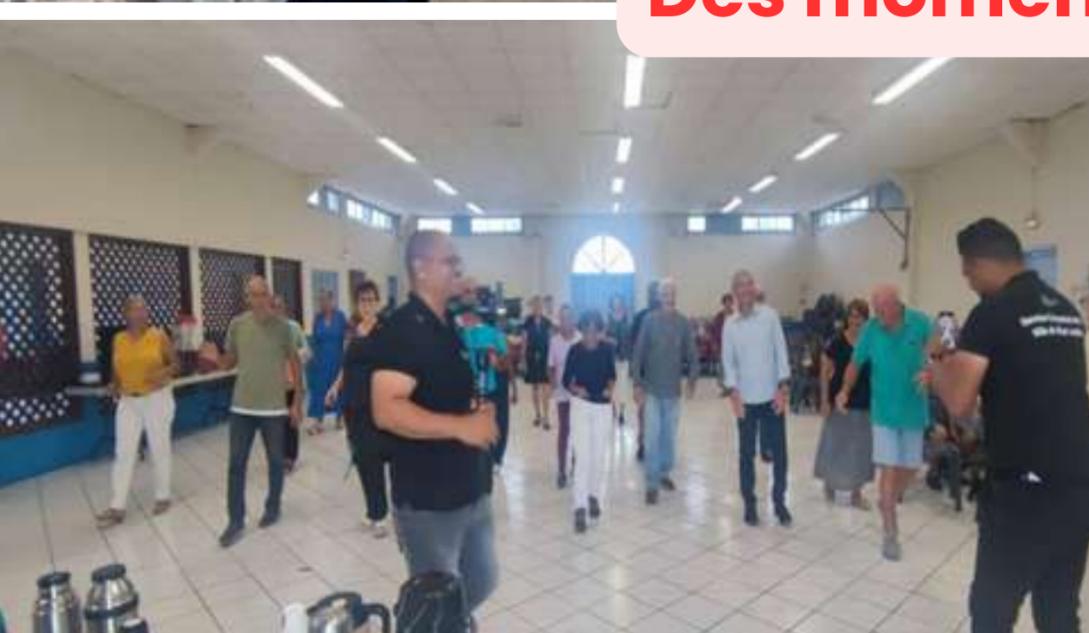




Des ateliers bien-être, favoriser l'épanouissement de tous !



Des moments de partage et de solidarité à Saint-André



04 Conclusion & Perspectives

Les grandes priorités du projet

Création d'une Maison des Séniors à Saint-André, pour répondre aux besoins de proximité de chaque habitant, un lieu dédié qui permettrait de :



REGROUPER ET MIEUX ORGANISER L'OFFRE EXISTANTE,



ESPACE D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET DE COORDINATION DES SERVICES ADAPTÉS



RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION



ROMPRE AVEC L'ISOLEMENT



Une nouvelle dynamique sénior, avec un lieu structurant, durable, convivial et inclusif !

05

Présentation du projet – Maison des Seniors de Saint-André Un lieu central, humain et tourné vers le bien-vieillir

1

Vieillesse de la population invite la Ville de Saint-André à s'engager pour le bien-vieillir

2

Solidarité, proximité et inclusion sociale

3

Un lieu de ressources central et accessible

4

Espace d'écoute, de services et activités adaptées aux besoins spécifiques des aînés

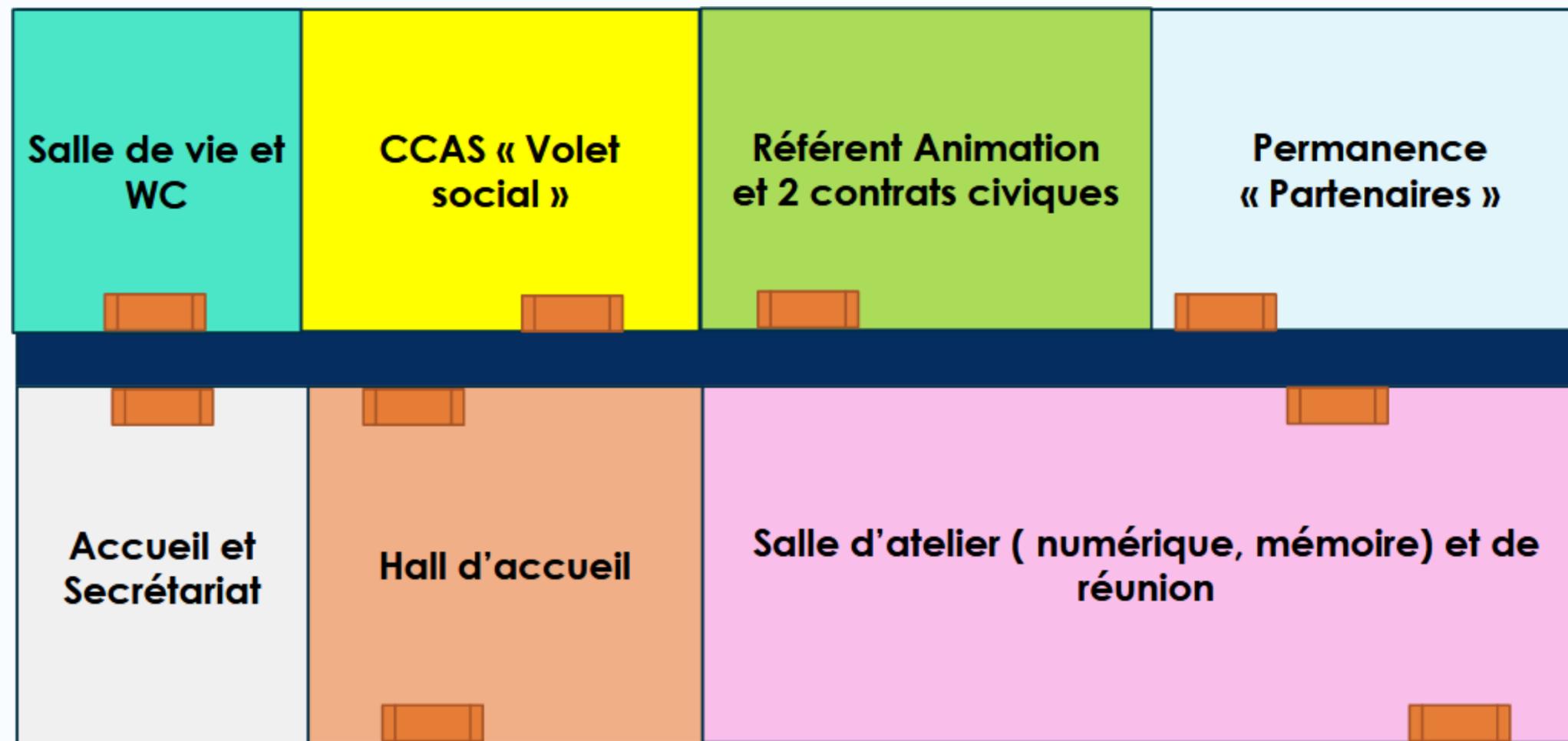
**Un lieu profondément bienveillant, vivant et profondément humain,
Un lieu qui rassemble autour des valeurs de famille et de vivre-ensemble !**

06

Présentation du projet – Maison des Seniors de Saint-André

Un lieu central, humain et tourné vers le bien-vieillir

Plan d'aménagement



06

Les grands axes du projet Un espace pensé pour et avec les seniors

1

Pôle Information Accompagnement administratif

Aide aux démarches :
retraite, pension, aides
sociales (CAF, CCAS...).
Accès aux droits : sécurité
sociale, mutuelles, CMU.
Orientation vers les
dispositifs d'aide à La
Réunion.

2

Actions intergénérationnelles

Projets pédagogiques,
culturels ou citoyens
réunissant jeunes et
seniors.

Créer du lien, lutter
contre les stéréotypes
et valoriser les savoirs
des aînés.

3

Inclusion numérique

Ateliers réguliers
d'initiation et
d'accompagnement
au numérique.
Objectif : Renforcer
l'autonomie
numérique des
seniors et faciliter
l'accès aux services
en ligne.

4

Santé, bien-être, sport santé

Ateliers de
prévention, activités
physiques douces,
relaxation, nutrition.
Objectif :
Encourager le bien-
vieillir avec un
accompagnement
régulier et adapté.

5

Santé, bien-être, sport santé

Ateliers, repas
partagés, cafés
seniors, sorties
culturelles,
événements à thème.
Objectif : Recréer du
lien social et lutter
contre l'isolement.

06

Un espace pensé pour et avec les seniors

Salle d'activités polyvalente, pour les ateliers de loisirs, de bien-être, des activités culturelles, numériques et de prévention santé

Espace d'accompagnement administratif et numérique, un lieu d'écoute et de soutien aux démarches administratives

Une logique de fonctionnalité, de confort et de participation des usagers

Espace partenaire, un bureau confidentiel dédié aux partenaires associatifs et institutionnels (CCAS, Pôle Handicap, Mutuelle Santé, CGSS, etc...)

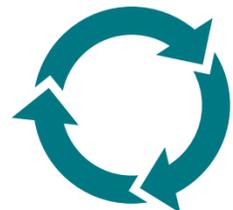
Un aménagement pensé et concerté avec les seniors saint-andréens pour répondre efficacement aux besoins et attentes exprimés : un lieu accessible, durable et inclusif

Favoriser l'autonomie, le lien social et la qualité des services rendus.

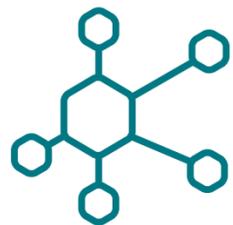
CONCLUSION



La Maison des Séniors, une réponse humaine, solidaire et concrète à un enjeu démographique majeur



Une politique dédiée aux séniors, qui s'inscrit dans la continuité des actions de proximité organisées dans les quartiers



Structurer, renforcer et pérenniser l'ensemble des actions en faveurs des aînés